



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biocarburants

Question écrite n° 73395

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences de l'envolée du cours du pétrole. Il souhaite savoir si le Gouvernement souhaite accélérer en conséquence son programme de biocarburants, alors que la France vient de recevoir le 6 juillet dernier, ainsi que huit autres États membres, un dernier avertissement avant des poursuites devant la Cour européenne de justice, pour non-respect de la directive sur les biocarburants.

Texte de la réponse

Les biocarburants constituent un enjeu majeur en termes d'indépendance énergétique, de lutte contre l'effet de serre et de nouveaux débouchés pour l'agriculture. Dans ces conditions, la France a décidé d'anticiper les objectifs d'incorporation de biocarburants dans les carburants fossiles tels que préconisés par la directive européenne sur la promotion des biocarburants dans les transports. À cet effet, dans le cadre de l'accélération du développement des biocarburants annoncés par le Premier ministre les 1er et 13 septembre dernier, de nouveaux objectifs ont été fixés : 5,75 % dès 2008, 7 % en 2010 et 10 % à l'horizon 2015. Cet objectif de 5,75 % de biocarburants dans les carburants en 2008 correspond à environ 3 millions de tonnes de biocarburants, 2 millions d'hectares mobilisés, 25 000 emplois créés ou maintenus et à l'émission évitée de 8 millions de tonnes de gaz à effet de serre (en équivalent dioxyde de carbone). Un appel à candidatures portant sur 1 800 000 tonnes d'agrément nouveaux pour la production de biocarburants, bénéficiant d'une défiscalisation partielle, a été publié au Journal officiel de l'Union européenne du 25 novembre dernier. Les réponses sont actuellement analysées par les services du ministre de l'agriculture et de la pêche, en vue d'une instruction par la commission ad hoc et de la délivrance d'agrément avant la fin du premier trimestre 2006.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73395

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8443

Réponse publiée le : 31 janvier 2006, page 931